OBLIGATIONS LEGALES

EN MATIERE DE VACCINATION

Attestation délivrée dans le cadre d'un emploi dans un Accueil collectif de mineurs (ACM) : (accueil de loisirs ou séjour de vacances)

Conformément au Code de l'action sociale et des familles

« les personnes qui participent à un accueil de loisirs, un séjour de vacances ou un séjour en famille doivent produire avant leur entrée en fonction un document attestant qu'elles ont satisfait aux obligations légales en matière de vaccination »

			4
Je soussigné(e), Docteur	•••••••••••••••••••••••••••••••••••••••		•••••
certifie			
Avoir procédé au contrôle des va	accinations obligatoires (DT Po	olio.) et recomma	ndées
(BCG, Hépatite B, R.O.R.) conce			
M	•••••	••••••	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •
Domicilié(e)	•••••	•••••	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •
	•••••••••••••••••••••••••••••••••••••••	•••••	•••••••••••••••••••••••••••••••••••••••
	Fait à	Le	
	Cachet et signature du médecin	•	